

JOURNAL DE MONACO

AVIS

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

AVIS

Pour tout ce qui concerne
l'Administration et la Rédaction,
s'adresser au bureau du Journal
Rue de Lorraine
à Monaco (Principauté).

PARAISANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 2 exemplaires
à la Direction,
sont annoncés dans le journal.
Un article spécial leur est consacré
s'il y a lieu.

Connais-tu le pays où les citrons mûrissent...?
(GOETHE, la Chanson de Mignon).

ABONNEMENTS :		On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Bilaire, éditeur de musique du Conserv. imp. et direc. du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 11	INSERTIONS :
UN AN	12 francs	Les abonnements comptent du 1 ^{er} et du 15 de chaque mois. Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.	ANNONCES
SIX MOIS	6 "		RECLAMES
TROIS MOIS	3 "		
Pour l'étranger les frais de poste en sus.			On traite de gré à gré pour les autres insertions

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 19 AU 23 AOUT.

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ETAT de l'atmosphère	VENTS	DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ETAT de l'atmosphère	VENTS			
	8 HEURES	2 HEURES	6 HEURES				8 HEURES	2 HEURES	6 HEURES					
19 Août	24	5	23	8	Beau	23 Août	24	7	25	5	24	4	Beau	Nul
20 Id.	23	5	25	2	id.	24 Id.	22	8	24	5	22	2	id.	id.
21 Id.	22	7	24	9	id.	25 Id.	23	9	25	8	23	8	Nuage.	id.
22 Id.	23	9	24	9	id.									

MOIS DE JUILLET 26 jours beaux; 4 de vent; 1 de pluie.

Monaco, le 26 Août 1860.

Il y a longtemps que nous avons dit comment la question de nos intérêts se trouvait liée à celle de la délimitation des frontières françaises. A l'époque où l'annexion de Nice à la France a été décidée et où l'attention publique, satisfaite de ce côté, s'est portée sur la Principauté, les grands journaux ont traité à ce point de vue une question de Monaco à laquelle nous avons dû fournir des éléments plus sérieux que ceux sur lesquels elle était basée.

Il n'est pas sans opportunité que nous rappellions aujourd'hui ce que nous avons dit alors. La question n'a pas fait un pas de

plus; aucune certitude n'a remplacé jusqu'ici les conjectures, et l'on ignore, en ce moment encore, où seront les limites du territoire annexé. On se demande donc encore, à l'extérieur, les uns — et c'est aujourd'hui la grande minorité — si la Principauté disparaîtra dans la délimitation nouvelle, au lieu de garder dans le territoire français une position d'enclave qui leur paraît une anomalie; les autres, si elle aura le rôle d'état intermédiaire entre les versants français des Alpes et le littoral sarde.

A en croire des informations toutes récentes, ce ne serait que très provisoirement que l'administration des douanes et celle du commissariat de frontières seraient installées aux portes de Menton; des ordres auraient été

donnés à ces deux services pour qu'ils fussent prêts à s'avancer d'une vingtaine de lieues au delà de la limite actuelle, dès que la commission de délimitation aura mis les gouvernements intéressés à même de statuer sur son travail.

Si telle est la vérité, la Principauté deviendrait en effet une *enclave*, mais il importe de saisir la valeur de ce mot appliqué à notre pays. — Si par *enclave* on entend une étendue de territoire sans délimitation naturelle, sans autre circonscription effective que des conventions arbitraires, et qui, n'ayant pas plus de raison d'exister ici que là, là qu'ailleurs, vient ajouter les complications de son organisation particulière à l'administration normale d'un grand état, le pays placé dans

FEUILLETON DU JOURNAL DE MONACO.

UN DRAME DANS UNE CAGE.

Un soir, il était minuit, je faisais semblant de travailler pour me persuader que l'absence prolongée de Mariette ne me causait pas le moindre chagrin. La charmante fille était descendue pour acheter un écheveau de fil chez la mercière du coin et elle n'était pas remontée; il y avait de cela deux semaines.

J'avais beau me dire que ce fait, en lui-même, n'avait rien d'extraordinaire, que bien souvent on se trouve retardé malgré soi, qu'à chaque instant on voit des gens aller chercher du fil et rester plus de quinze jours, qu'il pouvait se faire que Mariette eût rencontré sa tante, que je savais parfaitement que, pour complaire à sa parente, Mariette restait quelquefois des mois avec elle. Malgré ces beaux raisonnements, j'avais l'âme triste. Il faut dire que la nuit n'était pas gaie.

Un vent du nord qui était venu passer l'hiver à Paris brama dans les cheminées mes voisines, entraînant avec lui des myriades de tuiles et d'ardoises comme la brise d'automne emporte les feuilles jaunies. La neige tombait, tombait à faire croire que l'heure du jugement dernier allait sonner, et que le bon Dieu voulait couvrir la terre d'un grand linceul blanc. Il faisait bien froid, allez, dans ma pauvre chambrette, si froid que le feu aurait pu s'y geler; heureusement il n'y en avait pas.

Dans ma tristesse, j'allais essayer de rimer quelques pensées amères, — la poésie est l'ivresse de ceux qui n'aiment pas le vin, — lorsque tout à coup j'entendis frapper, contre les vitres couvertes de givre de ma fenêtre, trois petits coups secs et réguliers.

Je ne suis pas poltron, Dieu merci! mais je dois avouer qu'un frisson sérieux s'empara de moi, et que sans mon fez rouge, mes cheveux se seraient dressés.

Quel pouvait être l'inprudent qui rendait des visites à pareille heure, par un semblable temps, et qui entraît chez les gens par une fenêtre située au sixième étage? Cette manière d'agir me paraissait dangereuse et d'un sans-gêne inqualifiable.

Était-ce un voleur? Je n'avais pas la fatuité de le croire.

Un instant, je pensai m'être trompé; mais les petits coups discrets recommencèrent; cette fois j'eus peur, c'est ennuyeux à dire, mais tant pis.

Dominé par ces métaphores précieuses et absurdes qui m'avaient fait comparer la neige au linceul de la terre, je me pris à croire que l'Ange de la mort me venait chercher à mon tour, ce qui m'ennuyait beaucoup parce que je n'aurais pas été fâché d'embrasser Mariette avant de partir.

Marmant de courage, j'ouvris ma fenêtre; je ne vis rien d'abord. Cependant, en regardant attentivement, je finis par remarquer quelque chose se débattant sur le rebord de la gouttière. Peu soucieux de réchauffer un serpent ou quelque autre bête dans mon sein, j'allais clore mon logis lorsqu'un petit cri déchirant parvint à mon oreille : *pi! pi! pi!*

C'était un oiseau. Si c'eût été une souris, je l'aurais poussée pour la faire tomber sur le pavé, un chat, je l'aurais battu, mais un oiseau!... Je pris la pauvre petite bête avec précaution et je l'installai sur mon dictionnaire.

de semblables conditions est en effet une anomalie, une perspective d'embarras qui exige au moins un examen attentif des droits en vertu desquels il prétend subsister. Mais la Principauté a-t-elle rien de commun avec l'examen de la question à ce point de vue?

Placée entre la mer qui lui offre toutes les ressources nécessaires à son commerce maritime, et les montagnes qui l'enserrent dans leur hémicycle et la protègent depuis le sud jusqu'à l'est, elle se présente bien plutôt comme le résultat de cette configuration naturelle du sol que comme la conséquence de conventions successives; elle se fait remarquer comme un monde à part né du sol lui-même et lui devant aussi bien sa vie historique que sa vitalité propre, que son atmosphère, son hygiène et ses produits exceptionnels. Dans ces conditions, ce n'est plus une *enclave*, c'est un état distinctement séparé de tout autre, et qui longé par le sol français avec lequel il est en contact par tous les points des versants alpestres, lui doit ces relations de voisinage auxquelles nous n'avons plus besoin de dire aujourd'hui que son dévouement passé, ses mœurs, ses institutions, ses vœux pour le protectorat et l'esprit tout français du Souverain prouvent qu'il est à même de satisfaire largement.

Que si au contraire, la conjecture d'une délimitation poussée plus avant sur le territoire piémontais ne se réalise pas, aux droits territoriaux qui justifient l'indépendance du petit état, aux droits sociaux qui la proclament, vient naturellement s'ajouter l'utilité d'un rôle modeste, mais suffisant à entretenir son vieux renom. Il n'est plus question alors ni d'enclave, ni d'embarras politique, mais d'un terrain d'observation à qui sa neutralité donne précisément une incontestable utilité stratégique. La ville-forteresse, le port, les caps de la Principauté deviennent les protecteurs naturels de tout le territoire placé derrière eux.

C'était pitié de l'entendre, pitié de la voir! La neige avait mouillé ses plumes, qui ne couvraient plus suffisamment sa chair rouge et grelottante; elle était affreuse.

Comment faire pour réchauffer le compagnon que le bon Dieu m'envoyait? Je n'avais rien à brûler.

Après avoir longtemps cherché, je trouvai un petit foulard bleu oublié par Mariette. Depuis quinze jours je l'avais porté à mon cou d'abord, à mes lèvres ensuite. J'en enveloppai le pauvre vagabond.

Le foulard bleu était froid comme le cœur de Mariette, l'oiseau grelottait toujours.

Allons, me dis-je, prenons une grande résolution, et comme un homme qui marche à l'échafaud, je m'emparai des œuvres de Banville, de Boyer, de Rolland, j'y ajoutai quelques chansons de Dupont, quelques fables de Lachambaudie, je mis livres et brochures dans l'âtre et j'allumai le tout avec un sonnet de moi.

— Ne m'en veuillez pas, chers poètes, disais-je, vous avez trop fait de réclames aux oiseaux pour ne pas vouloir en réchauffer un qui tremble.

Ce feu, dont ces alexandrins étaient les bûches, dura près d'une heure: les vers ont la vie dure. Mon petit

Disons donc, en somme, qu'entre la perspective de voir la Principauté, non pas *enclavée* mais *cotoyée* par la France, ou intercalée entre deux états, il n'y a pas même place pour la plus subtile des questions d'anomalie. Or, c'est là ce que nous voulons rappeler à propos de ce mot d'enclave qui s'est dit jadis et qui voudrait se faire entendre encore en ce moment où l'opinion publique française se formule pour un respect et un protectorat du petit Etat tout à l'honneur du gouvernement qui doit les ratifier.

La Principauté de Monaco ne sera point un enclave tolérée, mais un état naturellement et parfaitement distinct de la France au point de vue territorial et tirant ses droits moraux de la protection du puissant Empire, d'une sympathie dix fois séculaire, d'une communauté de mœurs et d'idées dont le sentiment de son indépendance est le premier mot, d'un dévouement sur lequel, à nos yeux mêmes, nous aurions tort d'insister d'avantage.

En résumé, il ne peut être conjecturé sur notre avenir, à propos de la délimitation des frontières françaises entre les deux états; toute supposition de questions solidaires est absurde, et il n'y a que les esprits ignorant la valeur du mot *enclave* appliqué à ce pays, et mal renseignés sur les intérêts qui lui sont propres, qui puissent l'accréditer. — Le champ des conjectures, ainsi restreint, est celui du bon sens et de la logique, et l'on peut le parcourir sans alarmes.

NOUVELLES LOCALES

Nous avons le regret d'apprendre que S. A. S. le Prince Charles, qui se trouve en ce moment à Paris, y est atteint d'une maladie d'yeux très grave: ce fâcheux incident mettra probablement obstacle à son arrivée dans la Principauté qui devait, comme on sait, coïncider avec le prochain séjour de S. M. l'Empereur à Nice.

Néanmoins les préparatifs que l'on faisait dans le Palais n'ont pas été interrompus.

adopté revenait à la vie, ses plumes séchées reprenaient leur couleur, et je pus voir que mon oiseau était un serin.

Il me regardait avec reconnaissance. J'émettais devant lui un peu de galette que j'avais achetée la veille dans la prévision du retour de Mariette. Mariette adore la galette. Quant elle passe devant le Gymnase, ses lèvres rouges se froncent et ses narines se dilatent d'une certaine façon qui rend son petit museau ravissant. Vilaine Mariette!

L'oiseau regarda le festin sans y toucher. J'ai pensé depuis qu'il avait peut-être soif, mais sur le moment l'idée ne me vint pas de lui donner à boire. Quelquefois, avec de bonnes intentions, on oublie les choses les plus simples.

— D'où viens-tu *povero*? demandais-je à mon hôte. Quels dieux ennemis t'ont poussé sur ma gouttière? Quelle fatalité a changé ta destinée? Que cherchais-tu dans la nuit sombre? L'amour ou la liberté?

— *Rrrrrrrui tui tui tui tui... it?* fit l'oiseau!

Cette opinion, qui répondait parfaitement à ma pensée,

M. le Colonel Vicomte de Grandsaigne, premier Aide-Camp du Prince, est prochainement attendu à Monaco.

En rendant compte, dans notre dernier numéro, de la solennité du *Te Deum* chanté à l'occasion de la fête de S. M. l'Empereur Napoléon, nous avons oublié de mentionner la présence à la cérémonie de MM. les Officiers de la Garde Nationale. Nous nous empressons de réparer cette omission.

En toutes circonstances la Garde Nationale témoigne d'un zèle, d'un ordre et d'une tenue admirable.

L'établissement des Bains s'occupe en ce moment d'embellir les jardins qu'il a créés au milieu de ces caroubiers gigantesques et étranges qui, au dire des gens du pays, n'ont pas leur pareil dans toute la contrée. Aussi ces jardins sont-ils devenus un rendez-vous général de promenade. L'un de ces arbres, dont le fameux *Robinson* ne serait qu'un rejeton est consacré aux diners champêtres des touristes. Avant peu, une vogue immense aura consacré tous ces embellissements, sans parler de la réputation que la plage et les grottes des Bains doivent acquérir.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Un crédit de 2,000 fr. vient d'être affecté par décision de M. le Ministre des travaux publics, aux études préliminaires pour rectification de la route impériale entre Nice et Menton.

Un décret du Moniteur accorde à Nice un entrepôt réel. Par cet entrepôt, les négociants peuvent recevoir dans leurs magasins les marchandises de toute provenance et de quelque nature que ce soit; et ils n'auront à en rendre compte à la douane qu'au fur et à mesure de la vente de ces marchandises. Cette faveur très importante pour le commerce local, est surtout un avantage immense pour les corporations, puisque les denrées et marchandises *prohibées et non prohibées* pourront séjourner à Nice et être réexportées à l'étranger sans payer aucun droit d'entrée, de sortie ou de transit.

Dans les conditions déplorables où se trouvait Nice vis-à-vis du Piémont, les négociants ont sollicité pendant dix ans cette faveur qui, à cette époque, n'eût été qu'une juste compensation de la suppression du port-franc. Ils ne purent rien obtenir.

On voit que les bienfaits du régime français veut se faire rapidement sentir dans la vallée de Nice; les administrations sont sérieuses en France, leur impulsion est active et féconde et les communes annexées s'en apercevront rapidement. Aussi, ce qui se passa autour de nous n'est-il qu'une raison de plus d'augurer heureusement d'un protectorat qui ne peut que donner au Souverain les moyens de réaliser tous les projets qu'il a conçus pour le bien de son peuple.

me fit espérer que mon serin et moi vivrions dans une parfaite communauté d'idées.

Cette nuit-là, je ne dormis rien. Aussitôt qu'il fit jour, je descendis et j'achetai une cage et maintes provisions, millet, colifichet et même un de ces os de seiche sur lesquelles les oiseaux affutent leur bec rose. Je voulais que rien ne manquât à mon hôte. Je l'installai dans sa nouvelle demeure en lui jurant sur l'honneur que jamais la porte ne serait fermée, et comme il faut que toute chose ait un nom, je lui donnai celui de Moïse parce que je l'avais retiré des neiges comme la fille du roi avait sauvé des eaux l'enfant prophète.

L'hiver se passa mal. Moïse et moi nous fûmes bien tristes. J'occupais mon temps à regarder le portrait de Mariette, j'avais acheté pour Moïse de la mousse verte, la mousse est le portrait du printemps.

Enfin les beaux jours revinrent. Mariette, elle, n'était pas revenue. Moïse, inquiet, sautillait dans sa cage; de temps en temps il poussait un petit cri plaintif *pi! pi! pi! pi!* Je comprenais bien ce qu'il voulait chanter.

La suite au prochain numéro.

Voici d'après le *Messenger* le programme de séjour de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice à Nice :

Journée du 12 Septembre.

Arrivée dans le Port, à 9 heures du matin.

Le Préfet des Alpes Maritimes se rend à bord pour prendre les ordres de Leurs Majestés.

Débarquement à 10 heures.

LL. MM. sont reçues par les premières Autorités religieuses, judiciaires, civiles et militaires, et par le Maire de Nice, qui, à la tête de son Conseil Municipal, présente à l'Empereur les clefs de la ville. — LL. MM. montent en voiture et se rendent au Palais Impérial. — La haie est formée, sur le parcours, par les corporations d'ouvriers, les députations des Communes et les troupes de la garnison. — Les médaillés de Ste-Hélène sont rangés aux abords du Palais Impérial. — A l'arrivée au Palais, les jeunes filles de la ville offrent des fleurs à S. M. l'Impératrice. — Présentation des Dames à S. M. l'Impératrice. — Réception des Autorités.

A 2 heures, Excursion à l'ancien Château de Nice. — Promenade de Leurs Majestés dans les environs de la Ville.

A 7 heures, Dîner de Leurs Majestés.

A 10 heures, bal offert à Leurs Majestés par la Ville.

Journée du 13 Septembre.

Dans la matinée, visite au Port Militaire de Villefranche.

A 2 heures, Excursion à l'embouchure du Var et Promenade dans la Campagne de Nice.

A 6 heures 1/2, Grand Dîner au Palais Impérial.

A 8 heures, Leurs Majestés se rendent à bord. — La haie est formée pour le départ comme pour l'arrivée. — Feu d'Artifice.

A 9 heures, Départ de Leurs Majestés.

N. B. Ce programme a été modifié, en ce sens, que le débarquement aura lieu à Villefranche, l'état de la mer pouvant ne pas permettre au Yacht Impérial l'Aigle d'entrer dans le port de Nice. — Les dispositions qu'entraîne cette modification seront ultérieurement indiquées.

— Sous ce titre : *Naples et le Piémont*, le comité muratiste, présidé à Paris par M. Salicetti, fils de l'ancien ministre de la guerre du roi Joachim Murat, vient de faire paraître une brochure très-vive contre le Piémont, qui est un véritable manifeste pour une restauration de la dynastie des Murats à Naples.

(*Courrier de Marseille.*)

BAINS DE MER

BAINS A LA LAME; DE LA RÉACTION; SOINS CONSÉCUTIFS AU BAIN.

Suite (*)

Il est assez d'usage, au sortir de la mer, de prendre un bain de pied légèrement chaud. C'est une précaution que ne doivent pas négliger les individus faibles et délicats, chez lesquels, sans cela, la réaction aurait de la peine à se faire.

On voit quelques malades être saisis, en sortant de l'eau, d'un frisson violent, avec claquement des dents et des mâchoires. Ce peut n'être qu'un simple effet nerveux, qui cédera facilement à de légères frictions sur la peau, ou à quelques cuillerées de vin de Malaga ou d'Alicante. Si cependant la réaction tardait à se faire, le malade devrait être mis dans un lit soigneusement bassiné, et il boirait quelques tasses d'une infusion aromatique, un peu chaude, de manière à rappeler le sang du centre vers la périphérie.

On reconnaît une bonne réaction à deux caractères essentiels: d'une part, à la promptitude avec laquelle elle s'opère; d'autre part à la coloration vive de la peau.

Quand l'empreinte du doigt s'efface rapidement, c'est une preuve que la circulation capillaire est active, et que le retour du sang n'est pas uniquement dû aux lois d'équilibre et d'égalité de pression. La promenade facilite et achève la réaction, d'autant mieux que le cours du sang se trouve stimulé également dans tout l'appareil vasculaire. Qu'on ne soit pas surpris de cette influence des mouvements sur la circulation. Chacun a vu le jet de la saignée s'échapper avec force ou couler avec lenteur, suivant que le malade fait mouvoir les doigts ou les tient immobiles. C'est que les muscles, en se contractant, pressent sur les vaisseaux, et communiquent une impulsion notable aux fluides qu'ils contiennent.

Les bains de mer déterminent à température égale, une réaction plus vive et plus prompte que les bains d'eau douce; car les particules salines et le choc des vagues agissent sur la peau, à la manière des rubéfiants, au point même de développer quelquefois à sa surface de véritables exanthèmes. Aussi les personnes faibles et délicates supportent-elles, en général, beaucoup mieux les bains de mer que les bains de rivière. Quant à la quantité de sels absorbés pendant le bain, elle est difficile à déterminer. Comme le sérum de sang et l'eau de mer ont à peu près la même pesanteur spécifique (1,027-1,029), et que le sérum contient des sels en dissolution, les lois de l'endosmose semblent s'opposer à ce qu'il s'opère un transfert notable entre ces deux liquides, pendant un bain de quelques minutes où la peau est resserée par le froid et les chlorures (1). Nul doute cependant que cette absorption n'existe et qu'elle ne joue quelquefois un rôle très-important.

D'après ce qui précède, l'immersion dans la mer aura d'abord pour résultat une augmentation de vitalité des organes intérieurs vers lequel les liquides se trouvent refoulés momentanément, en raison des corrélations de continuité ou de sympathie qui les unissent à l'enveloppe cutanée; puis, par le fait de la réaction, le sang reviendra brusquement vers la périphérie, en s'accompagnant de phénomènes d'excitation et de calorité. Sous l'influence de ce double mouvement, les fonctions organiques et nerveuses s'accompliront avec plus de force, de régularité, de plénitude. De là, une nutrition plus active, et l'accroissement de l'énergie musculaire; de là aussi le dégorgeement de membranes muqueuses, des tissus glanduleux et des divers parenchymes.

BAINS DE MER CHAUDS; BAINS DE SABLE; MÉDICATIONS ACCESSOIRES.

Indépendamment des bains de mer froids, on peut prendre, dans des baignoires, des bains de mer chauds, soit purs, soit coupés d'eau ordinaire. Ces bains conviennent surtout aux convalescents, encore trop affaiblis pour supporter l'impression du froid, ou aux vieillards, dont la vitalité n'est plus assez active pour fournir les éléments d'une bonne réaction.

On utilise également l'eau de mer en douche, lotions, lavements et injections vagino-utérines; c'est, du reste, la même disposition d'appareils que pour les établissements thermaux. Enfin la mer communique au sable qu'elle arrose par ces flux et reflux successifs, des propriétés analogues à celles qui appartiennent à certaines boues minérales. On est parti de ce fait pour prescrire des bains de sable, qu'on administre de la manière suivante: le malade étant étendu sur le rivage, on recouvre la partie affectée, ou même le corps tout entier, d'une couche de sable chauffé par l'action des rayons solaires. Ces bains m'ont paru convenir, tout particulièrement, dans le rachitisme et dans les maladies gouteuses et rhumatismales de nature torpide.

On prescrit, dans quelques cas, l'eau de mer à l'intérieur, comme médication fondante et résolutive. C'est une pratique qui remonte aux premiers temps de la médecine; seulement on avait soin de corriger et d'adoucir l'amertume de l'eau salée, par l'addition d'une certaine

(1) Je connais une dame qu'un seul bain de mer avait tellement crispée qu'elle fut obligée de prendre, plusieurs jours de suite, des bains d'eau douce pour faire cesser l'striction de la peau, ou, comme elle le disait plaisamment, pour se dessaler.

quantité de miel: de là le nom de *thalassomel*, par lequel on désignait ce breuvage médicamenteux. Prise à la dose de quelques verres, l'eau de mer purge assez franchement. Mais, comme elle ne paraît pas avoir une spécialité d'action sullisante pour racheter la répugnance extrême que sa saveur inspire aux malades, on y a presque entièrement renoncé aujourd'hui.

Une autre méthode, dont j'ai obtenu les meilleurs résultats, consiste à faire boire aux baigneurs certaines eaux minérales alcalines et chlorurées dont l'action, se combinant avec celle des bains de mer, l'accroît et la complète. Les eaux qui m'ont paru le mieux appropriées sont celles de Kissingen, Marienbad et Friedrichshall. Kissingen sera préféré s'il s'agit de résoudre quelque engorgement des viscères de l'abdomen, Marienbad si l'on a surtout pour but de rappeler quelque flux hémorroïdal; enfin Friedrichshall, dont l'action participe des deux premiers, mais est plus nettement laxatif, convient toutes les fois qu'on veut provoquer et entretenir une dérivation soutenue vers l'intestin. Or, ce dernier cas se présente assez fréquemment les bains de mer ayant souvent pour effet d'activer la circulation cérébrale, et provoquant, par suite, des maux de tête, de l'agitation et de l'insomnie. Quand, malgré l'emploi de ces moyens, l'insomnie persiste, il ne faut pas hésiter à faire prendre, le soir, aux malades 15 à 20 grammes de sirop d'acétate de morphine. C'est la préparation qui m'a le mieux réussi pour calmer cette excitation, qui n'est alors qu'un phénomène simplement nerveux.

Une saison aux bains de mer, comporte, en général, vingt-cinq ou trente bains: toutefois on comprend qu'il ne saurait y avoir rien d'absolu à cet égard.

Je ne m'étendrai pas davantage sur l'action de ces bains, car j'en ai dit assez pour faire voir combien sont nombreuses et variées les ressources qu'ils offrent à la thérapeutique.

(*Monde Thermal.*)

Dr CONSTANTIN JAMES.

Il ressort évidemment de l'article scientifique du docteur Constantin James, pour les étrangers qui connaissent le littoral de la Principauté et pour ceux de nos lecteurs qui ont lu ce que nous avons décrit des avantages de situation et de climat particuliers aux nouveaux bains de mer de Monaco, que peu d'établissements réunissent comme lui les conditions nécessaires à un traitement balnéaire. Température toujours égale et délicieuse, hygiène excellente, mer limpide et tiède, tout au plus agitée de façon à produire la lame *médicinale* dont parle le docteur James, air embaumé, nature grandiose et souriante où le plaisir des yeux s'allie incessamment au bien-être physique, tout s'y trouve. Le baigneur désireux d'achever un traitement thermal, le touriste qui cherche au retour de ses pérégrinations le repos et les forces, les personnes délicates à qui l'air trop vif des grèves de l'Océan est nuisible, peuvent y venir sans crainte, à l'époque même où partout ailleurs la saison est terminée.

Ce n'est qu'à la fin d'octobre que la saison d'été fera place à une saison d'hiver que plus d'un établissement des bords de l'Océan pourrait nous envier aujourd'hui même.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 18 au 23 Août

NICE. b. *St-Joseph*, c. Delpiano, m. d.
ST-TROPEZ. b. *Assomption*, c. Viale, vin.
GÈNES. brik *Elvire*, c. Gerro J. m. d.
ST-TROPEZ. b. *St-Etienne*, c. Gregorio, engins
MARSEILLE. b. *St-Maurice*, c. Verrando, m. d.
ID. b. *St-Antoine*, c. Palmaro, m. d.
ST-TROPEZ. b. *Conception*, c. Sibono, vin.
TOULON. b. *St-Jean-Baptiste*, c. Macera, en lest.

Départs du 18 au 23 Août

VINTIMILLE. b. *Assomption*, c. Viale, vin.
MARSEILLE. b. *Elvire*, c. Ferro J. m. d.
Ste-MARGUERITE. b. *St-Etienne*, c. Gregorio engins.
MENTON. b. *St-Maurice*, c. Verrando, m. d.
ID. b. *St-Antoine*, c. Palmaro, m. d.
VINTIMILLE. b. *Conception*, c. Sibono, vin.
LIVOURNE. b. *St-Jean-Baptiste*, c. Macera, en lest.

E. LUCAS, Rédacteur-Gérant.

Imprimerie du JOURNAL DE MONACO, rue de Lorraine

(*) Voir le numéro du 19 Août

SAISON D'ÉTÉ
1860

BAINS DE MONACO

SAISON D'ÉTÉ
1860

L'admirable température dont jouit la riche vallée de Monaco, ses rivages ombragés et pittoresques, son horizon magique en font un séjour d'été sans rival. Nul site ne se prête mieux à la réalisation des avantages qu'un établissement de Bains de mer peut offrir sur le littoral méditerranéen.

Les BAINS DE MER sont construits à deux pas de la ville, à l'ombre d'oliviers et de caroubiers séculaires dont la nier baigne le pied. Ils offrent à la fois aux baigneurs, les avantages de l'action spéciale à l'eau de la méditerranée, la possibilité de prendre des bains à toute heure, et tous les agréments d'une situation exceptionnelle.

Les BAINS DE MER DE MONACO peuvent être classés parmi les établissements d'Hydrothérapie de premier ordre.
BAINS DES DAMES, BAINS DES HOMMES, BAINS D'ENFANTS, ECOLE DE NATATION, PÊCHE RÉSERVÉE.

CERCLE DES ÉTRANGERS

Le CERCLE DES ÉTRANGERS, situé au centre d'un jardin magnifique dominant la mer, est pourvu, de son côté de tout le confort et de toutes les distractions désirables.

Salons de Conversation, de lecture, jeux de Société.
Nouveaux hôtels et appartements confortablement meublés, restaurants. — Prix modérés.

FÊTES, BALS, CONCERTS, EXCURSIONS,

ITINÉRAIRE DE PARIS A MONACO

Les trois quarts de la route par le chemin de fer de Marseille et Toulon. — Départ de Paris à 8 heures du soir. Arrivée à Marseille à 3 heures, à Toulon à 6 heures. De Toulon à Nice, par les Messageries. — Départ immédiat.
De Marseille à Nice, par bateau à vapeur. — Départ tous les mercredis et samedis à 8 heures du soir. Arrivée à Nice à 8 heures du matin, — et tous les jours par les Messageries Générales du Var, bureau à Marseille, rue Canobière, 7, et à Nice, Hôtel des Etrangers.
De Nice à Monaco, en 3 heures par Omnibus et voitures à volonté, au bureau des Messageries Générales, hôtel des Etrangers.
Trajet à volonté en trois quarts d'heure de Monaco à Menton.

HOTEL DE FRANCE

TENU PAR
ANTOINE NOGHÈS

Pension depuis 50 francs. — Chambres garnies au jour et au mois. — Vins étrangers et du pays.

Rue du Tribunal, Monaco.

AVIS

MM. les Etrangers qui désirent louer à Monaco des villas, maisons, ou appartements meublés, des chambres garnies, etc. peuvent s'adresser à l'administration du Cercle, rue de Lorraine, où les renseignements qu'ils pourront désirer leur seront fournis gratuitement.

PENSION au jour et au mois

CLAUDE OLIVIER
rue de Lorraine, à côté de la Poste
CHAMBRES GARNIES.

A LOUER APPARTEMENTS MEUBLÉS

Place de la Visitation, m. Barriera

TOPIQUE Anti Goutteux.

Ce remède tiré, tout entier, du règne animal, composé de substances oléagineuses, extraites par des procédés particuliers, jouit de la merveilleuse propriété de guérir la goutte et les rhumatismes.

Son emploi, tout externe, est simple et facile : on frictionne préalablement la partie malade, avec une brosse ou un gant pour dilater les pores de la peau et faciliter l'absorption ; puis on applique le médicament à l'aide d'une onction et on recouvre le tout à l'aide d'un taffetas gommé pendant 24 heures.

PRIX : 10 francs.

AUCLAIR, PHARMACIEN, rue du Havre, 1, PARIS.

HOTEL DE RUSSIE

PLACE DU PALAIS, A MONACO

APPARTEMENTS, & CHAMBRES MEUBLÉS

AU JOUR ET AU MOIS.

REMISE ET ÉCURIE

HOTEL DES ÉTRANGERS

TENU PAR GAZIELLO ANGE

Cet hôtel situé à deux pas de la plage de Monaco au milieu d'un jardin de citronniers et d'orangers offre à MM. les voyageurs tout le confort désirable. — Prix modérés.

LIBRAIRIE VATRICAN

Place du Palais
Papeterie, Articles de bureau, Papier de musique, etc.

COMMISSION

Cabinet de lecture. — Bureau des Omnibus de Nice à Monaco.

BAZAR MENTONNAIS

Rue St-Michel, Menton

Choix varié d'articles de toutes sortes — Parfumerie, porcelaines, objets d'art, etc.

GAËTAN BARRAL

COIFFEUR

Rue du Milieu, en face le passage du Coin.

A LOUER
UNE GRANDE & BELLE VILLA

SITUATION MAGNIFIQUE

au milieu d'un vaste jardin bordant la mer

Huit chambres à coucher de maître, salle à manger, salons, etc., le tout complètement et confortablement meublé.

S'adresser au Bureau du Journal.

IMPRIMERIE

DU

JOURNAL DE MONACO

RUE DE LORRAINE

Impressions de luxe et ordinaires — Circulaires — Factures — Prix-courants — Registres — Lettres de faire part — Cartes de visite, Cartes d'adresse, etc., etc.

PRIX TRÈS-RÉDUITS

LE MONDE THERMAL

MONITEUR DES EAUX MINÉRALES
ET DES BAINS DE MER DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
GUIDE INDISPENSABLE AUX MALADES ET AUX TOURISTES,

RÉDACTEUR EN CHEF :

M. ÉMILE BADOCHÉ

DIRECTEUR :

M. JOANNY BERTHIER

Correspondance gratuite pour les abonnés qui désirent des renseignements. Indications des principaux médecins, des chefs d'établissements, des directeurs des bains, des meilleurs hôtels dans chaque ville de bains.

ABONNEMENTS :

Paris et Départements : un an : 15 fr. — Étranger : 20 fr.

S'adresser à M. JOANNY BERTHIER, 52, rue Bonaparte, à Paris,